

Réunions de la Croix-Rouge à Genève

Au mois d'octobre dernier, se sont tenues, à Genève, d'importantes assemblées de la Croix-Rouge. Par ordre chronologique, il y eut d'abord la XII^e session du Conseil exécutif de la Ligue, le 7 octobre; puis la III^e session de l'Assemblée générale de la Ligue, du 8 au 12 octobre; enfin, la réunion du Conseil des Délégués, les 13 et 14 octobre 1983.

Rappelons très brièvement que l'Assemblée générale de la Ligue, organe suprême de décision de la Ligue, est composée des délégations des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, membres de la Ligue, et qu'elle se réunit tous les deux ans. Le Conseil exécutif, organe exécutif de l'Assemblée, est formé du président et des neuf vice-présidents de la Ligue, puis des représentants de seize Sociétés nationales membres de l'Assemblée. Il se réunit tous les six mois.

Les sessions de l'Assemblée générale et du Conseil exécutif de la Ligue ont été présidées par M. Enrique de la Mata Gorostizaga, président de la Ligue.

Le Conseil des Délégués est une assemblée de la Croix-Rouge internationale, à laquelle participent les représentants des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du CICR et de la Ligue. Il se réunit tous les deux ans. Pour mémoire, précisons que la Conférence internationale de la Croix-Rouge groupe, en plus des représentants des diverses composantes de la Croix-Rouge nommés ci-dessus, les délégués des Etats parties aux Conventions de Genève. Elle se réunit en principe tous les quatre ans.

Selon la tradition, la présidence du Conseil des Délégués a été exercée par M. Alexandre Hay, président du CICR.